



Communiqué de presse, le 8 septembre 2026

Envie de devenir nageur sauveteur l'été prochain ? Les inscriptions sont ouvertes. Plus qu'un job d'été, un engagement pour sauver »

Alors que la saison estivale touche à sa fin, la SNSM recrute dès aujourd'hui les futurs sauveteurs qui surveilleront les baignades sur les plages l'été prochain. Au programme dès octobre : natation, secourisme, participation à des dispositifs prévisionnels de secours, identification des risques en milieu naturel, prévention... pour se préparer à vivre un emploi saisonnier responsabilisant et enrichissant, au service de la sécurité de tous.



© Éloi Guillot, Damien Langlet, Thierry Lèques, Arnaud Guillaume

LA SURVEILLANCE DES PLAGES L'ÉTÉ

Toute l'année, la SNSM assure le sauvetage en mer et forme les sauveteurs qui, durant la saison estivale, surveillent les plages, les zones de baignade et veillent à la sécurité des estivants. Employés par les communes l'été, ils sont rétribués par la mairie qui les engage au titre d'un emploi saisonnier.

La SNSM joue ainsi un rôle majeur dans la sécurité sur le littoral en surveillant un tiers des plages françaises. Noyades, malaises, piqûres, enfants perdus... cet été, les sauveteurs ont déjà pris en charge plus de 15 000 personnes et réalisé plus de 220 000 actions de prévention aux abords des plages.

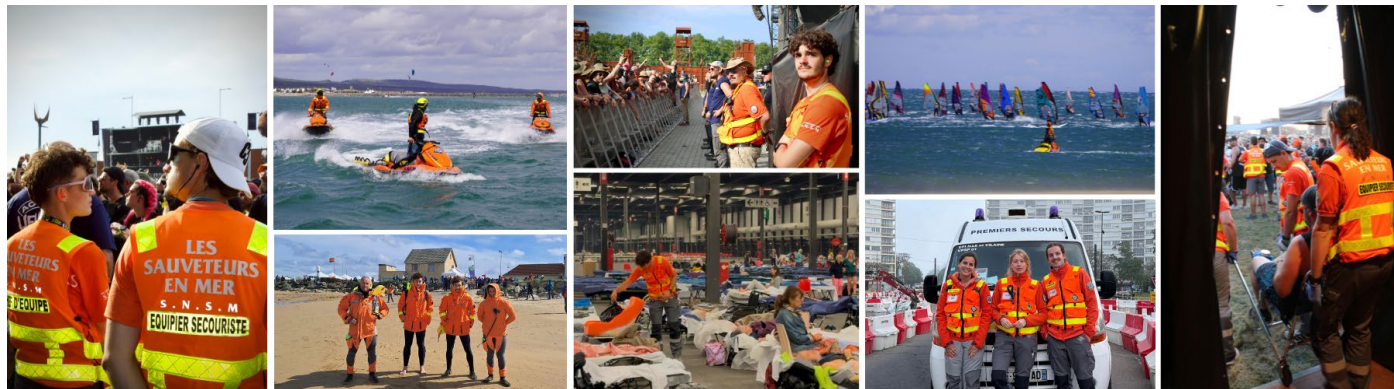
Plus qu'un emploi saisonnier, devenir nageur sauveteur permet de vivre une expérience professionnelle humaine et formatrice. Surveillance des baignades, prévention, secours à la personne, travail en équipe et prise de décision : pendant toute la saison, les sauveteurs veillent à la sécurité des baigneurs et des usagers de la plage. **Une expérience qui favorise l'autonomie et développe les compétences, tout en s'investissant concrètement dans une mission d'intérêt général. Un engagement qui constitue également un véritable atout à valoriser sur un CV.**

Intégrer la SNSM, c'est aussi rejoindre une association porteuse de valeurs fortes de solidarité, de dépassement de soi et de sens du collectif.



UNE FORMATION ET DES MISSIONS QUI COMMENCENT AVANT L'ÉTÉ

Tout au long de leur année de formation, les sauveteurs peuvent également participer à des missions de sécurité civile lors de manifestations à terre ou en mer. Cette année, la SNSM a notamment assuré les secours du festival de musique Hellfest à Clisson (Loire-Atlantique), du Carnaval de Granville (Manche) ou du Défi wind / Défi kite (Aude). Elle peut également être mobilisée par les autorités pour prendre part aux **opérations de secours et de soutien aux populations sinistrées**, ce fut par exemple le cas lors des récents incendies en Gironde où les Sauveteurs en Mer ont assuré un renfort exceptionnel.



Photos prises lors de dispositifs prévisionnels de secours ©CFI SNSM

POUR DEVENIR NAGEUR SAUVETEUR À LA SNSM :

- Inscriptions dès septembre dans le centre de formation le plus proche de chez soi ;
- Accessible dès 16 ans (18 ans révolus pour être en poste) ;
- Formation dispensée les week-ends, le soir ou lors des vacances scolaires pour poursuivre son activité principale (études, travail...) en parallèle ;
- Aucun prérequis en sauvetage n'est exigé, mais une bonne condition physique et une aisance dans l'eau sont nécessaires. La natation et l'endurance sont évaluées lors de tests de sélection.

Pour plus d'informations : <https://www.snsn.org/sengager/devenir-nageur-sauveteur/>

A PROPOS DE LA SNSM : La SNSM est une association à but non lucratif - reconnue d'utilité publique et Grande cause nationale en 2017. Elle a pour missions principales le sauvetage en mer et la surveillance des plages. Elle s'appuie sur 10 000 bénévoles qui œuvrent à partir de 207 stations de sauvetage sur tout le territoire français (métropole et outre-mer), 32 centres de formation et d'intervention et 236 postes de secours sur les plages. Elle est financée principalement par des ressources privées issues de la générosité du public et des entreprises.

CONTACT PRESSE :

Claire Berthelot : claire.berthelot@snsn.org / 01 56 02 63 68 – 06 59 73 20 57

Pour avoir accès aux communiqués et dossiers de presse de la SNSM : <https://www.snsn.org/presse>

Accès photothèque SNSM : <https://phototheque.snsn.org/>